

ASSOCIATION TOIT à MOI

11 Rue du Prinquiau

44100 NANTES



Laurence BESSON-HUBERT
Jean-Paul MENAGER
Anthony PEREZ
Commissaires aux Comptes

SOREGOR AUDIT NANTES - 10 Avenue de Broglie - Parc de la Rivière - 44300 NANTES
Tél. 02.28.21.63.60 - Fax 02.40.94.71.39 - E-mail : audit-nantes@soregor.fr

Société de commissaires aux comptes - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers.

S.A. au capital de 43 900 € - RCS Angers 333 087 039 - APE 6920 Z

Siège Social : Parc d'activités Angers-Beaucouzé - 1 rue du Terre - CS 60119 - 49072 BEAUCOUZÉ Cedex - Tél. 02 41 22 22 30 - Fax 02 41 47 47 95 - Internet : www.soregor.fr



ASSOCIATION TOIT à MOI

11 Rue du Prinquiau

44100 NANTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **TOIT à MOI**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas d'éléments à porter à votre connaissance dans le cadre de la justification de nos appréciations.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nantes, le 4 décembre 2014

Pour SOREGOR AUDIT



Laurence BESSON HUBERT
Commissaire aux Comptes

ACTIF	Comptes N		N-1	PASSIF	N	N-1
	Brut	Amort/prov				
Actif immobilisé :				Fonds associatifs et réserves		
Immobilisations incorporelles	4 393	3 506	887	<i>Fonds propres :</i>		
Immobilisations corporelles	525 495	55 305	470 190	Fonds associatifs sans droit de reprise	309 018	180 269
Immobilisations financières	19 672		19 672	Réserves		
Total I	549 560	58 811	490 749	Report à nouveau	194 596	128 749
				Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	503 614	309 018
Actif circulant				Sous-total : situation nette		
Avances et acomptes sur cdes	0		0	Autres fonds associatifs		
Créances	42 370		42 370	Ecart de réévaluation		
Valeurs mobilières de placement	0		0	Subventions d'investissement nettes	5 714	7 857
Disponibilité	184 979		184 979	Provisions réglementées		
Caisse	1 001		1 001	Total I	509 328	316 875
Total II	228 350	0	228 350	Provision pour risques et charges (Total II)		
				Dettes		
Charges constatées d'avance (III)	616		616	Empunts et dettes financières	155 613	76 723
				Fournisseurs et comptes rattachés	8 484	2 187
				Autres	340	135
				Dettes fiscales et sociales	45 950	13 616
				Produits consatés d'avance		0
Total général	778 526	58 811	719 715	Total III	210 387	92 661
				Total général	719 715	409 536

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

{ Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1,121-2 et suivants du Plan Comptable Général. éthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC relatifs à la réécriture du plan comptable général applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

L'annexe comprend également le compte d'emploi des ressources.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	837		3 556
Constructions sur sol propre	242 500		212 020
Installations générales agencements aménagements divers	28 273		786
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 264		651
Avances et acomptes	32 620		40 000
TOTAL	304 657		253 457
Autres participations	9 571		9 319
Prêts, autres immobilisations financières	782		
TOTAL	10 353		9 319
TOTAL GENERAL	315 847		266 332

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 394	4 394
Constructions sur sol propre			380 000	380 000
Installations générales agencements aménagements constr.			74 520	74 520
Installations générales agencements aménagements divers			29 059	29 059
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 915	1 915
Avances et acomptes		32 620	40 000	40 000
TOTAL		32 620	525 494	525 494
Autres participations			18 890	18 890
Prêts, autres immobilisations financières			782	782
TOTAL			19 672	19 672
TOTAL GENERAL		32 620	549 560	549 560

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	837	2 669		3 506
Constructions sur sol propre	24 529	12 360		36 889
Installations générales agencements aménagements constr.		2 875		2 875
Installations générales agencements aménagements divers	10 243	4 150		14 393
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	760	388		1 148
TOTAL	35 532	19 773		55 305
TOTAL GENERAL	36 369	22 442		58 811

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 669				
Constructions sur sol propre	12 360				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	2 875				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 150				
Matériel de bureau informatique mobilier	388				
TOTAL	19 773				
TOTAL GENERAL	22 442				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	782	782	
Débiteurs divers	42 370	42 370	
Charges constatées d'avance	616	616	
TOTAL	43 768	43 768	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	153 889	44 477	109 412	
Emprunts et dettes financières divers	1 724	1 724		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 484	8 484		
Personnel et comptes rattachés	19 806	19 806		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 608	23 608		
Autres impôts taxes et assimilés	2 536	2 536		
Autres dettes	340	340		
TOTAL	210 386	100 974	109 412	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	120 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 069			

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	502	100.00
SITE INTERNET	3 891	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	25 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	42 000
Disponibilités	267
Total	42 267

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 484
Dettes fiscales et sociales	18 518
Total	27 001

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	616
Total	616

Subventions d'équipement

Les subventions d'investissement sont issues de trois subventions de 5.000 euros reçues pour le financement des travaux de réfection des trois premiers appartements achetés. Elles sont amorties sur la durée d'amortissement de ces agencements ; soit sur 7 ans.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 281 heures, la valeur correspondante est estimée à 2.571 euros.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Quote-part Subvention Investissement	2 143	77700000
Total	2 143	

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursement assurance	1 850
Total	1 850

ANNEXE

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le compte d'emploi des ressources (CER) présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement).

En préambule, il est rappelé que le périmètre des actions de l'association est de loger et d'accompagner des personnes en grande difficulté sociale et exclues.

Pour se faire, l'association acquière ses propres logements tout en assurant et en coordonnant l'accompagnement global desdites personnes exclues.

Les principales règles d'élaboration et de présentation du CER :

- Les fonds issus de la générosité du public comprennent les dons en provenance des particuliers et le mécénat d'entreprise.
- Les subventions comprennent à la fois les sommes reçues sous forme de subventions et les fonds en provenance de fondations.
- Les missions sociales incluent les frais liés au logement, les frais liés aux actions d'accompagnement et les frais liés au développement de l'essaimage
- Les frais de recherche de fonds comprennent les frais de recherche de fonds et les frais de communication de l'association.
- Les autres frais sont affectés au frais de fonctionnement

Principes d'affectation des ressources de l'exercice :

- Les acquisitions des logements sont financés en priorité par les dons reçus des particuliers et le mécénat d'entreprise. Ils financent également les frais de mission sociale.
- Sauf à ce qu'une subvention soit affectée dans la convention à la couverture d'un type de frais, les subventions reçues sont affectées à la couverture des frais de fonctionnement et à ceux de recherche de fonds de l'exercice. Si les subventions reçues de l'exercice couvrent en totalité ces frais, le solde est affecté sur les frais de mission sociale. A l'inverse, si les subventions s'avèrent insuffisantes pour couvrir les frais de fonctionnement et les frais de recherche, le solde est financé par les fonds issus de la générosité du public.

EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N		RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
						T1
1. MISSIONS SOCIALES	169837	47789	ST1	240002	240002	T2
1.1 Réalisées en France	169837			240002		
- Actions réalisées directement						
- Versements à d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées directement						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	36767	0	ST2		167365	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	27999	0	ST3		21832	
		47789	T3=ST1+ST2+ST3			
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRIT AU COMPTE DE RESULTAT	234603				429199	
II. DOTATION AUX PROVISIONS						
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES						
						0
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	194596				0	T4
V. TOTAL GENERAL	429199				429199	T2+T4
V. Part des acquisitions brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	142255	142255	T5			
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		19385	T5bis			
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		170659	T6=T3+T5-T5bis	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		170659
				Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		177904
						T7=T1+T2+T4-T6